



NOTE DE PRESSE

Date : 8 décembre 2023

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay

En présence de : Lucas Turgis, sous-préfet / Rémy Jorre, propriétaire du bâtiment Tipic/Samarine / Jacky Baudrand, propriétaire de l'ancienne pharmacie, place de la Saunerie

NOTE DE PRESSE

Attractivité du centre-ville : la Ville de Parthenay aux côtés des porteurs de projets privés

Grâce à l'engagement de porteurs de projets pour faire vivre le centre-ville, deux bâtiments emblématiques au cœur de Parthenay vont revivre dans les prochains mois. Dans la cadre de sa politique de redynamisation du centre-ville, la Ville de Parthenay accompagne ces porteurs de projets privés dans leurs démarches administratives.

Ville de Parthenay : un rôle d'accompagnateur

La capacité d'agir d'une commune sur les sujets tels que l'habitat et le commerce sont aujourd'hui circonscrits à des champs d'action bien définis par les textes législatifs.

En ce sens, la collectivité n'a pas vocation à agir sur ces sujets, pourtant primordiaux pour le dynamisme d'une petite ville comme Parthenay, d'autant plus dans le contexte actuel de manque de logements locatifs sur le territoire communal.

Cependant, dans le cadre de sa politique de redynamisation du centre-ville, la municipalité a à cœur que les lieux emblématiques du centre puissent revivre.

C'est pourquoi, lorsque des porteurs de projet se sont manifestés auprès de la collectivité pour des travaux de réhabilitation des bâtiments Tipic/Samarine et de l'ancienne pharmacie, place de la Saunerie, la municipalité a bien évidemment mis tout en œuvre pour accompagner les porteurs de projets pour leur permettre de réaliser les travaux.

Cet accompagnement s'inscrit également dans le cadre du dispositif Petite ville de demain avec la revitalisation des bourgs, qui permet de bénéficier de fonds d'aide de l'Etat.

Cet accompagnement s'est ainsi fait à plusieurs niveaux :

- Soutien de la Ville pour les demandes de financement auprès de l'Etat.
- Organisation d'une visite du bâtiment Tipic/Samarine avec Madame La Préfète au mois d'avril 2023
- Accompagnement des services projets structurants, urbanisme et commerce local pour constituer et déposer les permis de construire

Réhabilitation du bâtiment Tipic/Samarine et de l'ancienne pharmacie place de la Saunerie : deux porteurs de projets engagés pour Parthenay

- Bâtiment Tipic/Samarine

Les bâtiments de l'ancienne quincaillerie Beauchamp constituent un ensemble immobilier emblématique de la période faste du commerce parthenaisien. De 1974 à 2003, ils ont appartenu à l'héritier de la famille Beauchamp, M. André Samarine (décédé en 2021).

Ce bâtiment est remarquable à plusieurs points de vue :

- Une emprise foncière importante en plein cœur du centre-ville : 1400m²
- Des éléments architecturaux remarquables : escaliers, cheminées, cour avec un escalier fabriqué par la chainette, une porte d'entrée avec des vitraux de couleur.

Après avoir appartenu à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine à partir de 2003, le bâtiment est devenu la propriété du porteur de projet Rémy Jorre, début 2022.

Longtemps sans activité, le bâtiment va bientôt connaître une nouvelle vie avec :

- Neuf appartements d'ici fin 2024, dont six logements sont déjà réservés par l'Union pour l'enfance.
- Un local commercial modulable (240m² ou 300m²)
- A terme, 18 appartements seront construits du T1 au T4 en duplex.
- La cour sera conservée avec des places de stationnement.

Le projet de réhabilitation du bâtiment Tipic/Samarine va bénéficier d'une aide du fonds friches de l'Etat, à hauteur de 200 000 euros.

- Ancienne pharmacie, place de la Saunerie

Comme les locaux de l'entrée de ville revisités (pharmacie, magasins de vêtements...), la réhabilitation de l'ancienne pharmacie, portée par le Parthenaisien Jacky Baudrand s'inscrit dans une architecture respectueuse des spécificités du cœur de ville parthenaisien.

Elle doit donner au consommateur le plaisir de parcourir cette zone de chalandise, et d'y lever les yeux en découvrant un nouvel univers.

Le bâtiment accueillera :

- Un local commercial avec réserve au rez-de-chaussée
- Deux logements T2 aux étages

- Le local sera moins énergivore, répondra aux nouvelles normes thermiques, aux sécurités électriques, et au confort attendu de ceux qui y tiendront commerce, ou y vivront dans un cadre lumineux et confortable. Ils seront en adéquation avec les attendus de notre époque.
- Des photos du local au début du siècle dernier, actuellement avant travaux, et les esquisses des plans du futur projet seront également présentés, pour rendre visible l'invisible

Ce projet de réhabilitation va bénéficier d'une aide de l'Etat.

La renaissance d'une rue commerçante et vivante

De l'entrée de la place du Drapeau jusqu'aux halles, en cours d'embellissement à l'intérieur et sur le parvis, c'est ainsi toute la rue Jean-Jaurès qui renaît, dans une vraie continuité d'un bout à l'autre de la rue.

Toutes ces actions, portées par la municipalité ou en lien avec des acteurs privés, s'inscrivent dans la politique globale mise en œuvre en priorité pour notre centre-ville et son dynamisme.